

Annick Lepetit

Députée de Paris
Adjointe au Maire de Paris
Chargée des Déplacements,
des Transports et de l'Espace Public
Conseillère de Paris 17^e arrondissement

Paris, le 11 MAI 2010

Monsieur le Président Directeur Général,

Je partage le constat que vous dressez dans votre courrier du 29 mars sur la nécessité d'offrir à nos concitoyens davantage de sécurité et de régularité sur la ligne 13 du métro.

Forts de ce point de vue commun, je regrette que vous me suggériez de définir un plan de financement sur le déploiement complémentaire de portes palières avant de revenir vers vous pour engager les études. Ce déroulé ne saurait me convenir dans la mesure où il vous dégage a priori de la problématique et donc de votre responsabilité en tant qu'exploitant de la ligne.

S'agissant de la première phase de déploiement des portes palières présentée au Conseil du STIF en avril 2008, je souhaite vous rappeler que l'état de fonctionnement de la ligne ne permettait déjà plus aux administrateurs d'ajourner leur vote pour éventuellement affiner les critères d'éligibilité des stations retenues qui portaient à discussion. Depuis, la situation sur la ligne 13 s'est encore dégradée.

Ma préoccupation porte, en effet, sur les conditions de transport des usagers aujourd'hui, mais aussi sur la période 2011-2017, c'est-à-dire lorsque les dernières mesures que nous avons identifiées ensemble seront épuisées et avant que le prolongement de la ligne 14 ne soit opérationnel. Je souhaiterais qu'en tant qu'exploitant vous partagiez sans réserve cette préoccupation pour éviter que cela ne conduise les voyageurs à plus de mécontentement encore.

.../...

Monsieur Pierre MONGIN
Président Directeur Général
RATP
54, quai de la Râpée
75599 PARIS CEDEX 12

Par conséquent, en plus de vous réitérer ma demande relative à la généralisation du déploiement des portes palières (notamment sur la partie nord de la ligne) pour laquelle je vous demande de bien vouloir actualiser les études aux côtés du STIF, je souhaite qu'une réflexion la plus large possible soit entreprise dès maintenant pour considérer l'ensemble solutions susceptibles d'accompagner le fonctionnement de la ligne 13, en souterrain comme en surface.

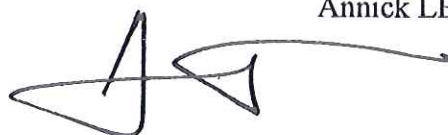
Je souhaite que cette réflexion soit suivie de mesures partagées, chacun dans le cadre de ses responsabilités, afin d'anticiper cette période qui s'annonce, de l'avis de tous, très critique. Je m'engage pour ma part à effectuer les démarches nécessaires auprès du STIF pour que ces propositions à venir puissent prendre effet le plus rapidement possible.

Sans participation de votre part à cette démarche et à son financement, il sera dès lors difficile d'expliquer à nos concitoyens que la ligne 13 est une priorité absolue alors qu'ils constateront dans le même temps l'automatisation de la ligne 1 ou encore une communication autour de mesures plus secondaires telles que l'investissement de la régie sur la création de nouveaux abris voyageurs ou de nouveaux panneaux publicitaires dans le réseau souterrain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'assurance de mes sincères salutations.

Bien à vous

Annick LEPETIT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line that curves upwards at the end.

Copie : Monsieur Jean-Paul HUCHON, Président du STIF